

1.

Débitrice: **TD Bau und Verwaltungs AG**, Route du
Platy 7A, **1752 Villars-sur-Glâne**
2.

Déclaration de faillite: 01.10.2007
3.

Suspension de faillite: 10.01.2008
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 10.03.2008
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-
mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But: la construction, l'achat, la vente, la gé-
rance d'immeubles; participation à d'autres sociétés pour-
suivant le même but.
(réf. sect. 2)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut
1700 Fribourg
- (00285915)